



# NOUS AVONS GAGNÉ...

**1** Quel que soit le mode de calcul, notre alliance SNAM-HP et CMH (Convergences-HP) avec l'INPH a bel et bien gagné ces élections en remportant la majorité des sièges :

- ☑ Chez les PH pour les commissions statutaires nationales (CSN) du CNG : 22 sièges sur 42 (soit 52 % des sièges).
- ☑ Chez les HU pour les commissions statutaires nationales (CSN) du CNG : 34 sièges sur 42 (soit 80 % des sièges).

**2** Ces résultats historiques pour notre alliance se retrouvent aussi en remportant la majorité des voix :

- ☑ Chez les PH pour les commissions statutaires nationales (CSN) du CNG : 5136 voix (contre 4699 pour nos concurrents directs).
- ☑ Chez les HU pour les commissions statutaires nationales (CSN) du CNG : 1004 voix (contre 463 pour nos concurrents directs).

- ☑ Pour le conseil supérieur des professions médicales (CSPM) : 4590 voix (contre 4408 pour nos concurrents).

**3** Cette majorité se retrouve aussi si l'on additionne les suffrages et les sièges selon les instances, ce qui nous permettra de vous défendre efficacement :

Vous avez donc voté pour nos listes d'union :

- ☑ À 10730 reprises (contre 9570 pour nos concurrents).
- ☑ Permettant ainsi d'obtenir 62 sièges au total (contre 34 pour nos concurrents).

Sans triomphalisme, ce grand succès de nos listes d'union nous oblige. Sans excès et sans outrances, nous continuerons à œuvrer en ayant à l'esprit la responsabilité que vous nous avez confiée par votre vote.



## QUELS SONT LES ÉLU(E)S DE L'INPH ?

(CSN : commission statutaire nationale ; CD : conseil de discipline)

### MÉDECINE

#### ☒ CSN H

- Antoinette Bernabé-Gelot (Titulaire)
- Slim Bramli (Suppléant)
- Jeanne Baricheff (Suppléante)

#### ☒ CSN HU

- Jean Doucet (Titulaire)
- Anne Bougarit-Durand (Titulaire)
- Anne-Laurence Le Faou (Suppléante)
- Pascal Roblot (Suppléant)

#### ☒ CD

- Hugues Aumaitre (Titulaire)
- Pierre Rumeau (Suppléant)
- Patricia Meyer-Rullier (Suppléante)

### CHIRURGIE

#### ☒ CSN H

- Géraldine Héry (Titulaire)
- Patrick Larras (Titulaire)
- Pierre Mathieu (Suppléant)

#### ☒ CSN HU

- Guillaume Captier (Titulaire)
- Sonia Gaucher-Bouchiha (Suppléante)

#### ☒ CD

- Patricio Trujillo (Titulaire)
- Marie-Hélène Ferré-Lacoste (Titulaire)
- Bernard Saricassapian (Suppléant)

### BIOLOGIE

#### ☒ CSN H

- Hervé Blanchard (Titulaire)

#### ☒ CSN HU

- Jean-Paul Feugeas (Titulaire)
- Olivier Boyer (Suppléant)

#### ☒ CD

- Anne Dao-Thuc (Titulaire)

### RADIOLOGIE

#### ☒ CSN H

- Sophie Dorgeret (Titulaire)
- Mounir Bouzgarrou (Suppléant)

#### ☒ CSN HU

- Jean-Marc Constans (Titulaire)

#### ☒ CD

- Fouzia Mounir (Titulaire)
- Michèle Akierman (Suppléante)

### PSYCHIATRIE

#### ☒ CSN H

- Hassan Rahioui (Titulaire)
- Isa Linares (Suppléante)
- Saman Sarram (Suppléant)

#### ☒ CD

- Christine Canevet (Titulaire)
- Anne Bernier (Titulaire)
- Alain Frotin (Suppléant)

### PHARMACIE

#### ☒ CSN H

- Mireille Jouannet (Titulaire)
- Patrick Léglise (Titulaire)
- Chloé Bezel (Titulaire)
- Cyril Boronad (Titulaire)
- Pascale Avot (Suppléante)
- Claire Pollet (Suppléante)
- Frédéric Burde (Suppléant)
- Delphine Bourin (Suppléante)

#### ☒ CSN HU

- Gaël Grimandi (Titulaire)
- Valérie Sautou (Titulaire)
- Pascal Odou (Suppléant)
- Sylvie Crauste (Suppléante)

#### ☒ CD

- Pascale Janian (Titulaire)
- Gilles Le Pallec (Titulaire)
- Mireille Jouannet (Titulaire)
- Choé Bezel (Titulaire)
- Frédéric Burde (Suppléant)
- Pascale Avot (Suppléante)
- Claire Pollet (Suppléante)
- Cyril Boronad (Suppléant)

Cela nous fait donc 28 titulaires INPH et 25 suppléants répartis dans toutes les spécialités sauf en anesthésie réanimation où nous n'avons aucun élu.

### D'AUTRES CHIFFRES

**Côté PH, sur l'ensemble des CSN H et CD :** les listes communes ou non CMH / INPH / SNAM-HP ont obtenu 44 élus (dont 21 INPH) sur les 84 potentiels soit (52 % des sièges) avec 48 % des voix exprimées (10 172 voix) contre 42 % pour APH-JM (9 237 voix) et 6 et 5 % respectivement pour CGT et FO.

**Côté HU, sur l'ensemble des CSN HU :** les listes communes ou non CMH / INPH / SNAM-HP ont obtenu 34 élus (dont 7 INPH) sur les 42 potentiels soit (81 % des sièges) avec 68 % des voix exprimées (984 voix) contre 32 % pour APH-JM (463 voix).

